

La demande de Césure

En France ou
à l'Étranger

Service Orientation, Insertion et Entrepreneuriat



La césure c'est quoi ?

Dispositif facultatif, qui permet de suspendre une formation pendant une année universitaire au maximum

OBJECTIFS ? Permet d'enrichir un parcours universitaire et personnel

COMMENT ? En effectuant une demande de césure auprès de l'Université de Toulon, 1 par cycle

POURQUOI ? Pour acquérir d'autres compétences, vivre une expérience utile, tout en restant étudiant

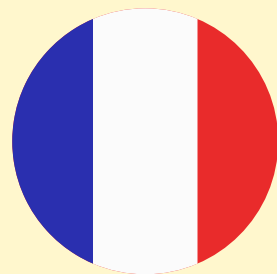
POUR QUI ? Toute personne déjà inscrite ou souhaitant intégrer l'UTLN



Ce que je peux faire

- Formation dans un domaine autre que celui de votre cursus initial
- Stage
- Contrat de travail
- Expérience non rémunérée au titre de bénévole
- Engagement volontaire de service civique
- Volontariat associatif
- Volontariat International en Administration (VIA) et en Entreprise (VIE)
- Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)
- Corps Européen de Solidarité (CES)
- Service civique des sapeurs-pompiers
- Projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur
- Un projet de réorientation via le dispositif EVOCAE

Attention ce n'est pas une année sabbatique !



Préparation et sécurité

- Accompagnement par le SOIE & la DRI
- Préparation au départ en amont du séjour : sensibilisation aux destinations à risques, budget, démarches d'immigration, etc.
- Échanges réguliers avec les étudiants pour la constitution et le suivi du dossier

➔ **La DRI ne propose aucune aide financière pour la césure à l'étranger**

- Enregistrement obligatoire MoveON et à faire avant le départ à l'étranger
- Pays en zone rouge et orange (France Diplomatie) => Interdit !
- Pré-validation par le SOIE
- Suivi par l'équipe pédagogique



Sécurité et santé

- Assurance rapatriement et assurance individuelle accident **OBLIGATOIRES**
- Consulter le site du Service Public pour le remboursement des soins à l'étranger
- S'inscrire ET enregistrer son voyage sur Ariane (séjour de moins de 6 mois) ou au consulat (si séjour de plus de 6 mois)



Conseils aux voyageurs

- **Union Européenne et Royaume-Uni :**

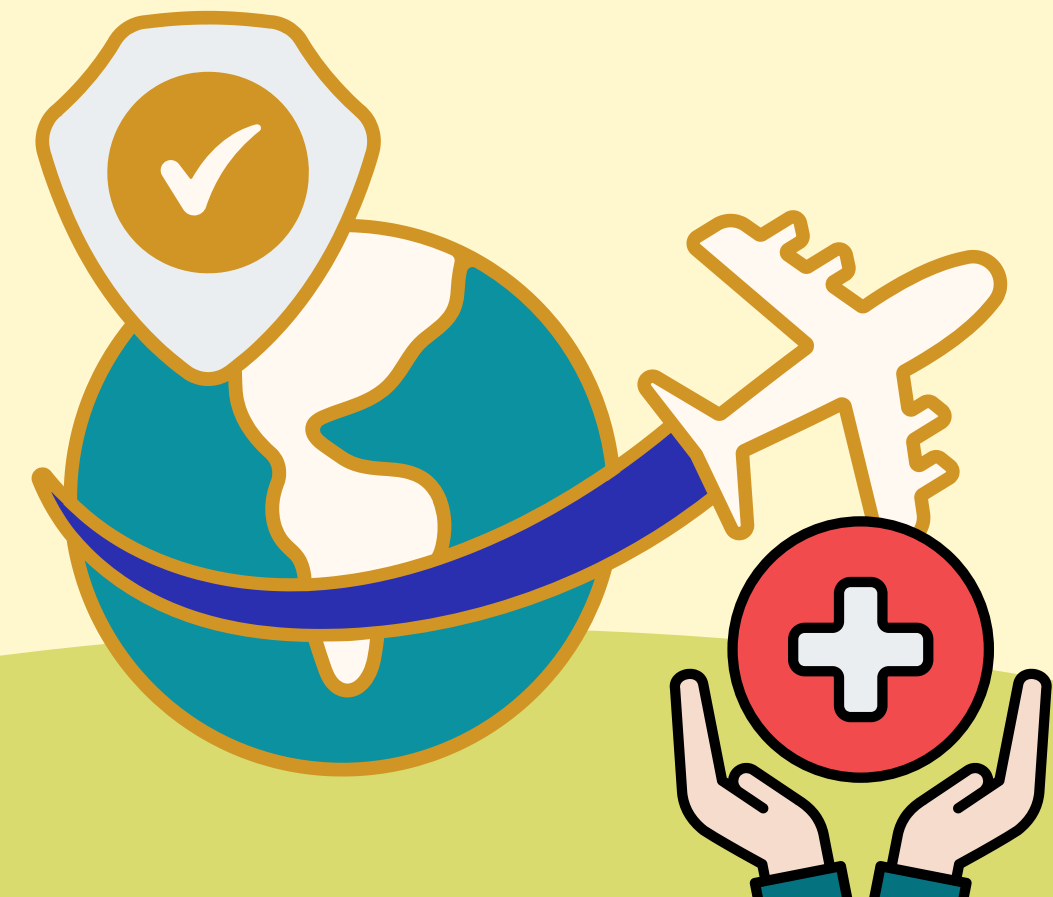
Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM – demande sur Ameli.fr)

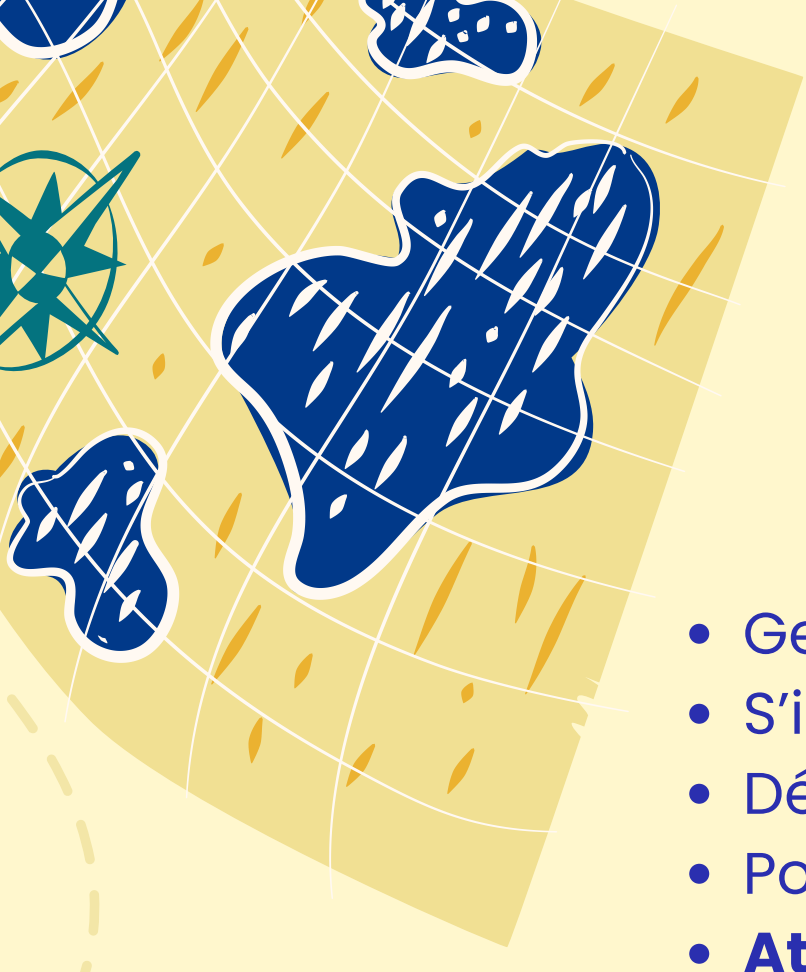
- **Québec :**

Maintien des droits à la sécurité sociale française
(Inscription RAMQ + formulaire spécifique à remplir si stage)

- **Autres pays :**

Une assurance complémentaire santé privée peut être nécessaire, consulter les fiches pays du site France Diplomatie, rubrique « conseils aux voyageurs »





Procédure

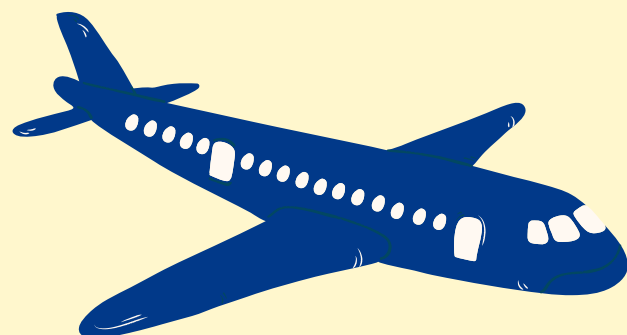


- Gestion par le Service d'Orientation (instruction et pré-validation des dossiers) : cesure@univ-tln.fr
- S'informer au préalable (charte, dossier...) : <https://cesure.univ-tln.fr>
- Déposer un dossier sur E-candidat
- Pour les lycéens, en faire la demande sur Parcoursup (**en plus du dossier**)
- **Attendre la validation** avant de s'inscrire à taux réduit auprès de la scolarité

Dates limites de dépôt de dossier :

- **30 juin** pour une césure prévue à la rentrée universitaire (**semestre 1 ou semestre 1 + semestre 2**)
- **15 septembre** pour les inscrits sur Parcoursup
- **30 octobre** pour une césure au semestre 2

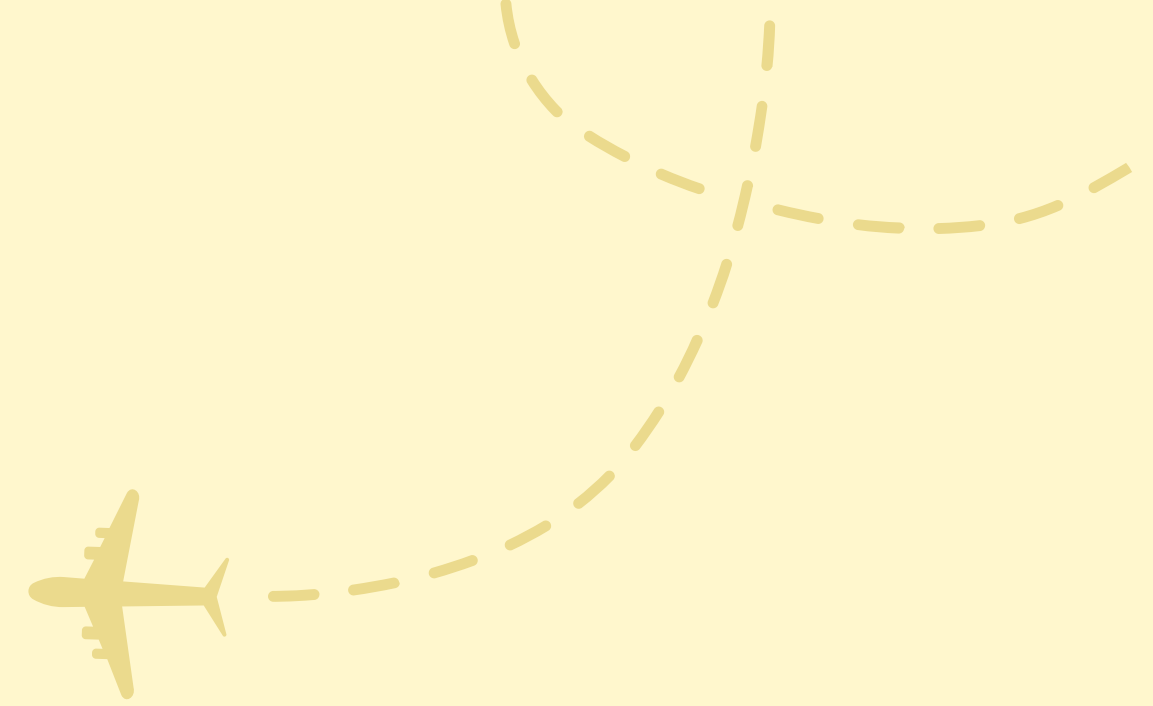
Attention c'est une procédure interne UTLN



Dossier

A déposer sur E-candidat

- Formulaire césure (coordonnées, projet de césure, situation actuelle, bourse...)
- CV
- Admission à s'inscrire dans la formation (selon la situation)
- Notification d'admission Parcoursup (selon la situation)
- Justificatifs à l'appui de la demande ou engagement écrit de l'organisme d'accueil = preuve de vos démarches



Important : Le candidat peut déposer un dossier césure sans avoir d'acceptation d'admission définitive
La césure sera acceptée uniquement en cas d'admission à l'UTLN

Si ma césure est acceptée, je m'inscris à taux réduit et je transmets mon contrat pédagogique à mon secrétariat

Si ma césure est refusée, j'intègre ma formation



Pendant ma césure

- Je reste en lien avec mon enseignant référent césure (contrat pédagogique)
- J'informe le SOIE en cas de changement et j'attends une validation
- J'envoie mon bilan à mon enseignant référent césure à la fin de ma césure



Après ma césure

- Je contacte le service de la scolarité pour réintégrer ma formation





Contact

Service Orientation, Insertion et Entrepreneuriat

Campus La Garde, Bat V1 bureau 002 :
Lundi, mardi, vendredi - 9h-12h puis 13h30-16h30

Campus Toulon, Bat PI Ba205 :
Mercredi - 9h-12h puis 13h30-16h30, sur rdv les jeudis

